

RESUME DES ECHANGES DE LA JOURNEE DEDIEE AUX PLATEAUX LORRAINS DU 07 DEC. 2022

Dans le cadre de la 5ème session de l'Appel à Manifestation d'intérêt Grand Est « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau », les 3 Agences de l'eau (Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie) et la Région Grand Est ont organisé des journées d'échange sur 5 territoires : Aube-Marne, Arc Humide - Meuse, Plateaux Lorrains, Nappe d'Alsace et Sundgau.

La journée dédiée aux Plateaux Lorrains a été organisée le 07/12/2022 autour de la thématique :

Quelles collaborations entre collectivités et filières agricoles pour combiner développement économique et protection de l'eau ?

La journée Plateaux Lorrains a eu pour objectif de présenter les différentes échelles d'action existantes pour un même objectif : diversifier les cultures et développer des filières BNI. Des exploitations agricoles qui travaillent sur l'autonomie protéique des élevages aux filières structurées au rayonnement régional en passant par des projets territoriaux qui développent les débouchés locaux.



La journée s'est ouverte avec un bilan de l'AMI sur le territoire, suivi d'une présentation de la chambre d'agriculture 54 sur ses interventions auprès des producteurs pour promouvoir la diversification culturelle et de 2 retours d'expérience de porteurs de

projets. Dans l'après-midi, 2 tables rondes ont permis de discuter de la structuration des filières ancrées dans le territoire dans un premier temps, ainsi que de leur articulation avec des filières plus longues dans un second temps.

Contexte et bilan de l'AMI sur le territoire

Le secteur des Plateaux Lorrain s'étend sur l'ex Région et ses abords. Il comprend la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et une partie des Vosges où la petite région agricole des plateaux lorrains s'étend.

En termes d'activités agricoles, c'est une zone diversifiée où l'élevage côtoie la céréaliculture. La polyculture/polyélevage caractéristique de la zone est cependant en recul au profit des grandes cultures. Globalement l'érosion de l'élevage interroge sur le devenir des prairies jusqu'à présent très préservées sur la zone. En lien avec ces espaces prairiaux, l'agriculture biologique est assez développée et dans une moindre mesure les cultures de diversification (légumineuses fourragères et notamment luzerne).

Les acteurs locaux se sont d'ailleurs mobilisés sur des enjeux variés dans le cadre de l'AMI.



Les projets Plateaux Lorrains ; en jaune ceux portés par les acteurs publics et bleu par des acteurs privés

Au total sur les 92 projets de la Région Grand Est accompagnés par l'AMI depuis 2018, 26 lauréats se situent sur les Plateaux Lorrains. On retrouve des projets tri – séchage – stockage de céréales biologiques mais aussi, spécificité du secteur, des projets de légumineuses destinées à l'alimentation humaine. L'élevage bovin allaitant est également bien représenté, l'élevage laitier au contraire est en retrait.

Agir à l'échelle des exploitations en favorisant le développement de cultures BNI en lien avec l'autonomie des élevages

Cette question a été illustrée par les interventions de Camille CRESPE (Chambre d'Agriculture 54) sur les diagnostics menés par la Chambre pour promouvoir la diversification, ainsi que de Jean-Yves WELSCH (Minoterie Burggraf-Becker) et Rachel LAURENT (FRCUMA) sur 2 filières de toastage de protéagineux.

Ce que l'on peut retenir :

- Une **analyse agronomique et économique concrète des exploitations** est indispensable pour inciter les agriculteurs à la diversification. Dans une logique d'autonomie des élevages, la CDA 54 recommande en priorité le secteur : des méteils, de la luzerne, de l'avoine et de la prairie (en polyculture-polyélevage).
- En parallèle du type de culture, se pose la question de la **valorisation de la récolte** et donc de **l'accessibilité des outils de transformation** associés. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les 2 projets de toastage lauréats :
 - un toaster mobile géré par la CUMA ALT fondée autour du projet
 - une installation fixe de toastage géré par la minoterie Burggraf



Installation de la Minoterie Burggraf Becker

- C'est une **démarche empirique** qui a mené ces acteurs à lancer leurs projets AMI : tournée d'un toaster venant de Bourgogne-France-Comté dans le cadre du projet CUMA ou encore partenariat avec une ferme « modèle » pour démontrer les bénéfices des nouvelles cultures en rotation (pois féverole soja triticales)

Agir à l'échelle des territoires en mobilisant les compétences des collectivités (Plan Climat, PAT...)

Cette thématique a été illustrée par 2 interventions : Caroline WATHY et Alexandra DUTAY (NOVABIOM) sur le développement de filière très locale de miscanthus à vocation énergétique et Manon CARRE (La Conserverie Locale) sur son projet de transformation de produits locaux en lien avec le PAT de Metz.

Ce que l'on peut retenir :

- L'AMI apporte des **arguments économiques**, permettant de mobiliser les porteurs de projets (production, transformation etc.) tandis les **collectivités ont un rôle de coordination, d'animation** et de développement des débouchés. Ce rôle de catalyseur, qui **crée les conditions adéquates à la mise en place de projets** est exprimé par les 2 lauréats intervenants
- Pour la conserverie locale, il est nécessaire d'être **inclus dans un écosystème local** sensibilisé pour continuer à développer son activité : connaissance des producteurs, des autres projets de transformation du territoire, des commerçants et petits distributeurs



Gamme de produits à base de légumineuses lancée par la Conserverie Locale

- Pour la filière miscanthus énergie, les collectivités ont les compétences pour **développer cette bioéconomie très locale**. D'autant plus que c'est

une application économiquement intéressante pour les producteurs comme pour les clients. Cette culture de diversification BNI nécessite peu d'interventions et est particulièrement adaptée sur des petites parcelles situées sur des AAC.

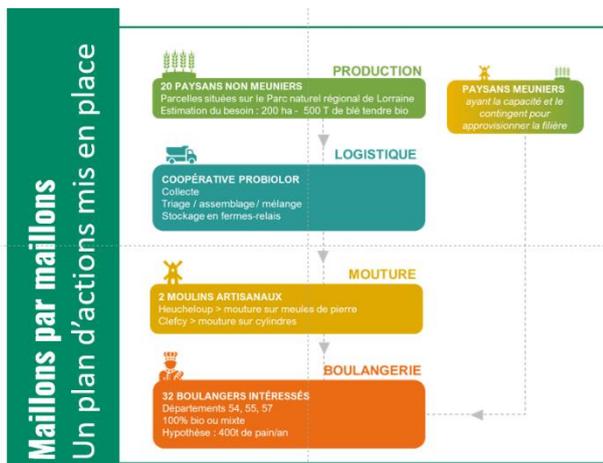
- Pour **mobiliser les acteurs locaux**, il est important de :
 - **limiter le risque**, notamment pour les producteurs en proposant des mécanismes de garanties (reprise de la production par exemple)
 - travailler en **crescendo** (pour les producteurs comme pour les porteurs de projets)
 - **partager les expériences** (discussions, visites, immersion) pour élargir le périmètre / essayer

Agir à l'échelle des filières en mobilisant les acteurs économiques du territoire

Cette thématique a été illustrée par 3 présentations : la filière blé-farine-pain bio par Marion COLNET (du PNR de Lorraine), les leviers de la grande distribution notamment pour soutenir la filière viande à l'herbe avec Aurore AMMER et Lydia PHILIPPE (INTERBEV et CORA) et une ouverture sur le marché des protéines végétales par Elise BOURCIER (C&Dac)

Ce que l'on peut retenir :

- **3 facteurs clés de succès pour faire coopérer des métiers différents** (ex : paysans, meuniers, boulangers) :
 - créer un **socle de valeurs / d'objectifs partagé**



Les différents métiers réunis autour du projet de pain bio et local mené par le PNR de Lorraine

- favoriser l'**interconnaissance**, afin de connaître les besoins et contraintes de chacun et aboutir à

un modèle économique et un partage de la valeur acceptable

- prendre le **temps** de faire aboutir le projet

- **Complémentarité des protéines végétales et animales**, parfois opposées et qui répondent à des enjeux différents : d'un côté maintien des surfaces en herbe, de l'autre diversification des surfaces céréalières. La valorisation des produits associés peut se faire via :

- une **meilleure visibilité et disponibilité en grande surface**, comme CORA qui a choisi de proposer de la viande à la coupe label rouge

- le développement de **nouveaux marchés alimentaires pour les protéines végétales**, notamment grâce à la fermentation, un procédé expérimenté par C&DAC

- Les petits acteurs économiques n'ont pas nécessairement les moyens de connaître l'AMI ou d'y répondre. Un rôle des collectivités peut être **d'aider les entreprises à connaître ces financements et monter des projets**. Elles peuvent pour cela travailler avec de nouveaux réseaux, comme Foodtech Grand Est

En conclusion

L'AMI est un outil mobilisable quel que soit le porteur de projet et l'ambition/l'échelle envisagée. **C'est la multiplication et la complémentarité des projets qui permettront de pérenniser et de travailler sur l'ensemble des enjeux de la zone et notamment : la conservation des prairies et la diversification des cultures.** L'importance de davantage impliquer les acteurs économiques et la distribution, dont la contribution est indispensable pour valoriser les efforts fournis à l'échelle des exploitations a été soulignée.

Les partenaires de l'AMI.

JOURNÉE PLATEAUX LORRAINS

AMI « SOUTIEN AUX FILIÈRES FAVORABLES À LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU »

Remerciements à l'ensemble des intervenants et des participants à la journée.

Contacts

Partenaires de l'AMI

(AERM, AESN, AERMC et Région Grand Est)

amifilières@grandest.fr

CERESCO

Claire-Marie LUITAUD

claire-marie.luitaud@ceresco.fr

Cartographie des projets : <https://deaumineau.grandest.fr/filières-ami/>



ceresco.
Alimentation, filières & territoires

Avec l'appui de CERESCO

18, rue Pasteur - 69007 Lyon - FRANCE

Tel : +33 (0)4 78 69 84 69 | contact@ceresco.fr | ceresco.fr

SAS au capital de 7622 euros | SIRET 423 106 756 00012 | RCS Lyon | NAF 7022Z